



CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 22 FÉVRIER 2024

Étaient présents :

Monsieur Francis ALABERT, Madame Virginie BLANDIN, Monsieur Gérard CHARASSIER, Monsieur Alain CANAC, Monsieur Jean-François LE PERF, Madame Herléane SOULIER, Monsieur Alain BREYSACHER, Madame Denise HEUDRON, Monsieur Christophe ADE, Monsieur Florian LEMAIRE, Madame Marie-Claude HÉRANVAL, Monsieur Joël LESOIF, Madame Céline VIVET, Monsieur Jean-Michel RAS, Madame Catherine DEROUARD, Monsieur Denis HAUCHARD, Madame Satenik BUISSEZ, Monsieur Florent FERRAND.

Absent(s) excusé(s) avec pouvoir :

Madame Françoise BLONDEL (pouvoir à Monsieur Jean-Michel RAS), Madame Yvette DUBOC (pouvoir à Madame Céline VIVET), Madame Françoise DENIAU (pouvoir à Monsieur Alain CANAC), Madame Lorena TUNA (pouvoir à Monsieur Gérard CHARASSIER), Monsieur Arnaud MOUILLARD (pouvoir à Monsieur Francis ALABERT), Monsieur Olivier FE (pouvoir à Monsieur Christophe ADE), Madame Marie-Christine COMMARE (pouvoir à Monsieur Florent FERRAND).

Absent(s) excusé(s) :

Madame Elise HAUCHARD absente de la délibération n°1 à 10,
Madame Dominique TALADUN-CHAUVEL,
Monsieur William PINA,
Monsieur Michel DUSSAUX,
Monsieur Guillaume LEPREVOST,
Monsieur Laurent BENARD,
Monsieur Pierre HURTEBIZE absent de la délibération n°1 à 13.

Madame Herléane SOULIER a été désignée comme secrétaire.

1 - Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 janvier 2024

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

2 - Communications

M. le Maire a communiqué au Conseil Municipal 25 décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du CGCT.

3 - Communication - État annuel des indemnités perçues par les élus locaux - Année 2023

Le conseil municipal prend acte de la communication.

4 - Mise à disposition à titre gracieux et exceptionnel de la salle du Vieux Moulin à l'association des Anciens Maires et Adjoints de Seine-Maritime "ADAMA 76"

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

5 - Création d'un emploi non permanent d'Adjoint Technique au Service des Sports à compter du 26 février 2024 suite à un accroissement temporaire d'activité

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

6 - Création d'emplois non permanents suite à un accroissement saisonnier d'activité au Service des Espaces Verts - Printemps et Été 2024

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

7 - Plan de Formation 2024 - Présentation

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

8 - Personnel communal : modification n° 3 du tableau des effectifs 2024

Le Conseil Municipal, adopte cette délibération, à l'unanimité.

9 - Résiliation du bail, signé avec ORANGE FRANCE, relatif à l'implantation d'une station relais radiotéléphonique sur l'Église.

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

10 - Règlement d'utilisation pour le prêt du matériel communal aux associations Yvetotaises et aux communes extérieures.

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

11 - Classement de parcelle privée communale dans le domaine public - parcelle cadastrée section AR n°621 - rue du Docteur Marcel Richard

Arrivée de Madame Elise HAUCHARD.

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

12 - Espace Culturel les Vikings - Tarifs 2025 - Location salle de spectacle-locations privées / associatives

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

13 - Autorisation de signature d'une convention de groupement de commandes avec la Ville d'YVETOT et le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Caux Central pour l'étude globale de diagnostic assainissement eaux usées et eaux pluviales

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

14 - Débat d'orientations budgétaires 2024

Arrivée de Monsieur HURTEBIZE.

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à la majorité.

26 voix pour,

2 abstentions : Monsieur Pierre HURTEBIZE et Monsieur Laurent BÉNARD.

0 voix contre.

15 - Autorisation de signature d'une convention de groupement de commandes entre la Ville d'YVETOT et la Communauté de Communes Yvetot Normandie pour la fourniture de carburants

Ne prennent pas part au vote :

Monsieur Francis ALABERT et Monsieur Joël LESOIF.

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

16 - Convention Pluriannuelle d'Objectifs entre la ville d'Yvetot et l'association Hockey Club Cauchois - Années 2024-2026

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

17 - Convention Pluriannuelle d'Objectifs entre la Ville d'Yvetot et l'association Rugby Club Yvetotais - Années 2024-2026

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

18 - Convention pluriannuelle d'Objectifs entre la Ville d'Yvetot et l'association Yvetot Tennis Club - Années 2024-2026

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

19 - Convention pluriannuelle d'Objectifs entre la Ville d'Yvetot et l'association Club Athlétique Cauchois - Années 2024-2026

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

20 - Convention pluriannuelle d'Objectifs entre la Ville d'Yvetot et l'association Yvetot Badminton Club - Années 2024-2026

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

21 - Convention de partenariat avec le CCAS (IME) pour l'inclusion d'enfants autistes à l'accueil de loisirs municipal.

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

22 - Yvetot Cosgames Show - Dispositif Tope Là ! 2024

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

Fin de séance : 19h40

Le Maire

Francis ALABERT

